

Licence Physique

Parcours Physique et musicologie

Présentation

La musique étant un phénomène acoustique, les relations entre sciences et musique sont riches et profondes, à tel point que l'enseignement médiéval classait la théorie musicale dans les sciences, aux côtés de l'arithmétique, de la géométrie et de l'astronomie.

Depuis la rentrée 2017, l'Université Grenoble Alpes propose un nouveau parcours : Sciences (Physique) et musicologie. Il donne la possibilité d'obtenir en trois ans à la fois une licence de musicologie et une licence de physique.

Les enseignements des deux licences sont allégés afin de permettre le suivi des deux formations mais les niveaux musicaux et scientifiques obtenus sont identiques à ceux des licences simples.

Cette double licence se prépare en 3 ans, elle est composée de 6 semestres.

L'étudiant suit ainsi un ensemble de cours dans les deux domaines :

- En sciences : l'enseignement est centré sur la physique, les mathématiques et la mécanique
- En musicologie : les cours portent sur l'histoire de la musique (du Moyen Âge aux musiques actuelles), l'analyse d'œuvres, la formation musicale, l'écriture (composition musicale), l'accompagnement au clavier, le chœur.

En outre, ce cursus comporte des enseignements de langue, ainsi que des cours croisant les domaines scientifiques et musicaux : acoustique, informatique musicale, traitement du son. La formation est exigeante : elle comporte environ 27 h de cours hebdomadaires auxquels il faut ajouter un travail personnel conséquent. En particulier, la pratique musicale et l'audition de musiques de styles très variés doivent être quotidiennes. En cours de licence, il est possible de retourner vers une licence simple de sciences ou de musicologie, les semestres déjà validés restant valables

Admission

- Entrée en 1^{re} année : baccalauréat français, DAEU B ou diplôme équivalent
- Entrée en 2^e année : étudiants ayant validé la 1^{re} année de licence d'un parcours compatible ou niveau équivalent
- Entrée en 3^e année : étudiants ayant validé la 2^e année de licence d'un parcours compatible ou niveau équivalent

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce [lien](#)

Infos pratiques :

- > **Composante** : UFR Arts et Sciences Humaines , UFR PhITEM (physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique)
- > **Durée** : 3 ans
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Jean-Philippe Attané
jean-philippe.attane@univ-grenoble-alpes.fr